



COMMUNE DE TOURRETTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le Dix-Huit Décembre,

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2017 Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 23 - Votes pour : 23 - Votes contre : 0 - Abstention : 0 - Votes blancs ou nuls : 0

Etaients présents M. AUFFRET – R. AUBAULT - G. BARRA – JL. GIRAUD- **Adjoints**
S. ALLEG – N. BARRECA - S. BEURRIER - A. DUBOIS – J. ROBERT HENSELER – J. RAYNAUD –
JC. SANSONI - J. TOCQUER - C. VELAY – N. DEDULLE - M. RAYNAUD, **Conseillers Municipaux**

Absents excusés : A-M. GAUBERTI (pouvoir donné à C. VELAY) – C. LUBRANO LAVADERA (pouvoir donné à JL. GIRAUD)
E. MENUT (pouvoir donné à J. RAYNAUD) - S. LELUIN (pouvoir donné à N. DEDULLE) – A. PELLEGRINO (pouvoir donné à C. BOUGE) – N. PERRICHON (pouvoir donné à G. BARRA) – A. RASKIN (pouvoir donné à A. DUBOIS)

ATTRIBUTION DU MARCHE SIVAAD 2018-2019 LIBRAIRIE – PAPETERIE SCOLAIRE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, le résultat de la consultation organisée par le SIVAAD, coordonnateur du Groupement de commandes des collectivités territoriales du Var pour la fourniture de librairie papeterie scolaires pour la période civile 2016-2017.

Aujourd'hui la commune n'est engagée que pour la fourniture de librairie, de papeterie et scolaire.

Considérant que dans cette rubrique, la commune a transmis ses attentes sur 9 lots tels que présentés dans le tableau ci-après :

Lots	Intitulé Lot	Montant minimum engagement annuel HT	Montant minimum engagement annuel TVA incluse
P01	Papier toutes impressions (reprographie, photos, etc...)	1 700,00€	2 040,00€
P02	Articles de classement et d'archivage	1.500,00€	1.800,00€
P03	Petites fournitures diverses : bureau, papèterie, scolaire (hors papier reprographie et hors mobilier).	3.600,00€	4.320,00€
P04	Enveloppes	100,00€	120,00€
P05	Consommables informatique et bureautique	300,00€	316,50€
L01	Tous produits de librairie : non scolaires, scolaires, supports pédagogiques	1 000,00€	1 055,00€
S01	Outils et jeux d'apprentissages, d'activités manuelles, pédagogiques, éducatives. Jeux d'imitation, jouets d'éveil et articles connexes toutes matières	1 000,00€	1 200,00€
P08	Jouets porteurs, appareils de motricité, accessoires. Petites fournitures d'éducation physique et sportive	100,00€	120,00€
S02	Petits instruments de musique	100,00€	120,00€

M. le Maire informe l'Assemblée délibérante de l'identité des titulaires, à savoir :

Société Nouvelle Librairie Charlemagne SA.
Numéro de Siret : 65950183700044.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré :

DECIDE

- **D'APPROUVER** les pièces des marchés, le détail des titulaires et le montant de chaque marché suivant le tableau annexé à la présente délibération.
- **D'AUTORISER** monsieur le Maire à signer les actes financiers notamment les actes d'engagement.
- **DE DONNER** tous pouvoirs à M. le Maire pour mener à bien cette délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à Tourrettes, les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Camille BOUGE